

LE DOSSIER DU MOIS :

Faut-il abandonner les services publics de proximité ?

Au XXIème siècle, à l'heure des moyens de transports rapides, les services publics de proximité selon le gouvernement et les directions d'administration ne présenteraient pas d'intérêt. Ils le répètent à l'envi : il faut moderniser ! Cela implique pour eux la disparition de ces services de proximité. Faut-il laisser faire ?

La proximité géographique au XXIème siècle, c'est ringard ?

☛ 3 exemples :

- ✓ **La D.G.Fi.P** : La fusion Trésor/DGI s'est notamment traduite par la création de SIP et l'éclatement de trésoreries réduites à la gestion des collectivités locales. La pérennité de ces trésoreries ainsi que des trésoreries mixtes est loin d'être assurée compte tenu de la poursuite des suppressions d'emplois et de la montée en puissance des P.R.S. (Pôle Recouvrement Spécialisé). M.Rambal, directeur adjoint de la D.G.Fi.P., ne cache pas que les suppressions de postes comptables reprendront en 2012 après l'installation des S.I.P.
Si on laisse faire, on aboutira à terme à des territoires dotés seulement d'un S.I.P. et d'une trésorerie spécialisée pour les collectivités locales. Les contribuables de même que les utilisateurs du service public local (les collectivités locales et leurs redevables) ne disposeront plus alors d'un réseau de proximité.
- ✓ **Santé** : Après la fermeture des petites maternités, le gouvernement prépare la fermeture des blocs de chirurgie pratiquant moins de 1500 actes par an (**quid des hôpitaux de Marmande et Villeneuve ?**). Le gouvernement invoque la sécurité. Or, les maladies nosocomiales (c'est-à-dire contractées à l'hôpital) sont proportionnellement plus fréquentes dans les grands établissements que dans les petits. De plus, l'éloignement des blocs représente un risque vital pour les personnes blessées, ayant besoin de soins urgents.
- ✓ **Police** : Le gouvernement actuel a démantelé la police de proximité et met en cause les U.T.E.Q. (les Unités Territoriales de Quartier) qui étaient une relance timide et très localisée de cette police de proximité. De ce fait, les liens de la police avec la population se sont distendus, entraînant une perte d'efficacité. Pour cette raison, dans nombre de quartiers, la délinquance gagne du terrain.
- ✓ On peut également citer les exemples de la Poste (avec notamment la disparition de bureaux de poste de pleine compétence), de la justice (**avec la nouvelle carte judiciaire supprimant entre autres le tribunal de Marmande**), du pôle emploi (suppression d'agences A.N.P.E. à la faveur de la fusion A.N.P.E. / Assedic)

"Modernité" = Concentration + Spécialisation ?

Outre la suppression des services de proximité, la « modernisation » de l'Etat s'accompagne de la création de structures spécialisées. A la D.G.Fi.P., elles ont pour noms Centre d'encaissement, C.P.S., P.R.S... Leur objectif est l'industrialisation des tâches. Pour prendre l'exemple des C.P.S., compte tenu de la surcharge, les conditions d'accueil des usagers et les conditions de travail laissent souvent à désirer et ont motivé plusieurs grèves. Demain, avec la

poursuite de la suppression des ex-trésoreries, ces conditions dégradées seront générales pour l'ensemble des services et l'ensemble du territoire. Les personnes âgées, handicapées, en difficultés financières ou habitant les zones rurales ou les zones urbaines sensibles seront particulièrement touchées de même que les petites communes.

En voulant concentrer les services publics dans les principales agglomérations des départements, nos directions et le gouvernement vont à l'encontre d'un aménagement harmonieux du territoire. **Si on prend l'exemple de Marmande, la suppression de la Banque de France et du tribunal oblige à se déplacer jusqu'à Agen voire Bordeaux dans certains cas. La remise en cause de certains services hospitaliers (à minima) peut mettre en cause la sécurité sanitaire voire vitale, celle du tribunal d'instance conduit déjà des usagers à renoncer à leurs droits. Par ailleurs, l'éloignement de ces services conduit à des dépenses plus importantes.**

Cette « modernisation » de l'Etat est en cohérence avec la politique industrielle actuelle (notamment la création de pôles de compétitivité renforçant les concentrations industrielles déjà existantes) et la réforme territoriale qui vise entre autres la création de métropoles d'au moins 450.000 habitants ... Métropole ou pourtant ces concentrations posent bien d'autres problèmes : écologie, crise du logement, insécurité entres autres !!

Fonctionnaires, citoyens : nous sommes face à un choix de Société.

Pour résumer, la suppression des services publics de proximité qui est motivée par la réduction des effectifs de la fonction publique a les effets suivants :

- ✓ dégradation nette des conditions de travail des agents
- ✓ dégradation nette des conditions d'accueil et de traitement des usagers
- ✓ accélération de la désertification des zones rurales, de la relégation des quartiers sensibles et de la saturation des agglomérations
- ✓ conséquences écologiques (accroissement de la pollution et du réchauffement climatique) liés à l'allongement des temps de transport.

En tant que fonctionnaire et citoyen, n'acceptons pas ce choix désastreux. Alors que des générations de cadres et d'agents se sont investis pour un réseau proche des contribuables, des collectivités et à leur écoute, il faudrait liquider tout cela au nom d'une rigueur budgétaire qui fonctionne en faveur des plus riches. Le mouvement social des retraites a révélé l'énorme potentiel de résistance dans le pays à la mise en place d'une société infernale.

Dès aujourd'hui, refusons les suppressions d'emplois, la farce de la « modernisation » prélude à la casse généralisée du réseau de proximité de l'ex-Trésor Public.

REJOIGNEZ NOUS !



Bulletin d'adhésion

J'adhère à la CGT :

Nom prénom :

Adresse administrative :

Grade :

Echelon/Indice :

Mel :

Temps partiel :

Date:

Signature,

A renvoyer à :

Pierre MOLINIER SIE AGEN Cité Administrative
OU Case CGT Trésorerie Générale d'AGEN